

Madame, Monsieur,

Vous êtes en tout ou partie investi(e) dans le Fonds Commun de Placement (FCP) « SIENNA OBLIG 1-3 ISR » et, à ce titre, porteur de parts de ce Fonds.

Nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

Modification de la détermination des univers de départ et univers socialement responsable (SR) de la classe « Actions » du Fonds : l'indice « **Stoxx 600** » sera remplacé par l'indice « **MSCI Europe** ».

Cette modification ne nécessite aucune démarche de votre part et sera effective à compter du 30/12/2022, date de mise à jour du Document d'Information Clé (« DIC ») et du prospectus de votre Fonds.

Cette mise à jour s'effectuera sans frais.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du Fonds et notamment du DIC, disponibles sur <https://www.sienna-gestion.com/>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € |

RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com